

SOLIDARITE AVEC LES PALESTINIENS FACE AUX CRIMES DE L'ETAT D'ISRAEL !

ARRETONS LE MASSACRE !

L'IMPUNITE D'ISRAEL DOIT CESSER !

A Gaza, les snipers de l'armée israélienne tirent à balles réelles sur les habitants palestiniens non armés qui, par dizaines de milliers, se rassemblent pour célébrer, comme partout ailleurs en Palestine, la Journée de la Terre : depuis le 30 mars, déjà 17 morts, 1400 blessés, y compris des femmes et des enfants.

A Gaza, depuis 11 ans, les 2 millions d'habitants, dont les 2/3 sont des réfugiés issus de l'expulsion de 1948, vivent dans un blocus inhumain imposé par l'armée israélienne. Un blocus qui pousse au désespoir une population inventive, éduquée, qui demande à vivre.

Par des rassemblements pacifiques, les Palestiniens de Gaza réclament la fin du blocus et l'application de leurs droits. Les manifestations sont prévues pour 6 semaines, jusqu'à l'anniversaire de la Nakba (*la « grande catastrophe »*, c'est à dire l'expulsion organisée de centaines de milliers de Palestiniens de leurs villages, maisons, terres, par les milices israéliennes au moment de la création de l'Etat d'Israël en 1948).

Les droits des Palestiniens sont inscrits dans les résolutions de l'ONU (le droit au retour est inscrit dans la résolution 194 de 1949) et dans le droit international (qui doit protéger les populations de la puissance occupante). Les Palestiniens ont toute légitimité à se mobiliser pour les réclamer et les défendre. Mais Israël se considère au-dessus du droit international et ne tolère aucune remise en cause de sa politique coloniale.

La France et l'Union Européenne doivent protéger les Palestiniens et au minimum exiger qu'Israël arrête le massacre à Gaza, lève immédiatement le blocus de Gaza, suspende toute action de colonisation, de déplacement de population et de démolitions des maisons et des infrastructures palestiniennes. Les mots ne suffisent plus : il est temps de prendre des sanctions contre Israël. Son impunité est un encouragement au crime.

SOUTIEN INCONDITIONNEL AUX DROITS NATIONAUX ET DEMOCRATIQUES DU PEUPLE PALESTINIEN.

DROIT A L'AUTODETERMINATION ET DROIT AU RETOUR DES REFUGIES.

DEMANTELEMENT DES COLONIES, LEVEE DU BLOCUS DE GAZA.

FIN DES DETENTIONS ARBITRAIRES, LIBERATION DES PRISONNIERS.

Collectif Dunkerquois pour le Respect des Droits du Peuple Palestinien : Artisans du Monde Littoral Dunkerquois, ATTAC Flandre, association Franco-Palestinienne Dunkerque-Gaza, Groupe Non-Violent Louis Lecoin, Ligue des Droits de l'Homme, Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples, Mouvement de la Paix.